

La coopération nationale et internationale

La coopération nationale est une mission historique de la Bpi. Elle se déploie en un éventail d'actions, portées et mises en œuvre en transversalité par différents services au sein de la Bpi. La coopération avec les bibliothèques du territoire s'incarne dans des échanges organisés selon différentes modalités (réseaux, journées d'étude, Conseil de coopération, etc.) et autour d'axes prioritaires qui seront détaillés dans ce chapitre. Elle se traduit également par la production d'outils théoriques et pratiques au service des bibliothèques territoriales.

2023 confirme la reprise, la pérennité et le succès des propositions que fait la Bpi aux bibliothèques du territoire : 20 visites de la bibliothèque pour des collègues étrangers, 10 webinaires, 10 bibliothèques visitées, 8 journées d'étude, 7 accueils « résidence Culture », 4 stages « échanges de professionnels », 3 journées de réseau, 2 réunions du Conseil de coopération, 1 voyage d'étude à l'étranger.

L'audience cumulée à ces événements dépasse les 9000 personnes en direct et elle continue d'augmenter via les possibilités offertes par le Replay.

L'animation de réseaux d'échanges

Le Conseil de coopération

La coopération nationale est structurée dans le cadre d'un Conseil de coopération qui s'appuie sur des convergences globales. Celui-ci rassemble aujourd'hui :

- 15 bibliothèques municipales ou intercommunales et 3 bibliothèques départementales ayant signé des conventions de coopération avec la Bpi
- L'association « Réseau Carel » liée par convention à la Bpi (voir infra) ;
- L'Enssib ;
- 4 associations professionnelles (l'ABF, l'ABD, l'ADBGV et la Fill) ;
- Le service du livre et de la lecture.

Ce Conseil permet une consultation des partenaires de la Bpi sur ses actions de coopération et constitue un lieu d'échanges professionnels sans équivalent.

En 2023, il s'est réuni deux fois. Ces réunions ont permis d'envisager :

- Les politiques publiques, notamment la campagne de promotion des bibliothèques publiques ;
- Des projets innovants et structurants, comme la construction de la bibliothèque Jack-Ralite à Clermont-Ferrand, l'inclusion affirmée des sciences dans le projet des bibliothèques de Montpellier métropole, ou le plan de développement de la lecture publique à Nantes ;
- Des bonnes pratiques (démarches participatives, accueil des diversités et mise en œuvre des droits culturels) ;
- Et des outils (baromètre de satisfaction du réseau lyonnais, par exemple).

Ces réunions permettent également de partager des problématiques partagées, comme le coût exponentiel des ressources numériques pour les bibliothèques, et d'envisager des actions communes qui viennent enrichir la coopération. Elles font l'objet de comptes rendus, publiés en ligne sur Bpi pro.

Échanges de professionnels

Les échanges de professionnels entre agents de bibliothèques partenaires et de la Bpi ont pu être mis en œuvre in situ. Quatre agents de la Bpi ont pu découvrir pendant 3 à 5 jours comment les équipes de partenaires appréhendent des problématiques aussi diverses que la préfiguration d'un établissement, la constitution d'un fonds sur le genre, l'offre de ressources en ligne ou encore l'éducation artistique et culturelle et l'éducation aux médias.

Eurêkoi, service de questions/réponses à distance

Le service de questions/réponses Eurêkoi a poursuivi sa mission de fournir aux bibliothèques de lecture publique un service aux publics à distance « clé en main », en accompagnant les partenaires dans le déploiement des nouveaux outils d'accès au service et en étendant le service à la recommandation de jeux de société de manière expérimentale avec 10 partenaires volontaires.

L'arrivée de l'IA générative et l'explosion rapide de son usage par les publics ont conduit le service à réinterroger ensemble les critères de qualité de toute réponse pour s'assurer de la valeur ajoutée de ce service pour ses usagers. Un vade-mecum de bonnes pratiques de réponses a ainsi été actualisé. La réflexion sur le positionnement du service face à l'IA générative et l'utilisation éventuelle d'outils d'IA dans l'activité de réponse du réseau est appelée à se poursuivre et s'amplifier en 2024.

L'enrichissant travail de mutualisation de bonnes pratiques de recherche et de dispositifs de médiation s'est poursuivi par la mise à disposition de ressources sur le site professionnel et d'un pearltree du réseau, ainsi que par des présentations de ressources et de genres en visioconférence ouvertes à l'ensemble du personnel des bibliothèques partenaires. Deux de ces présentations ont été consacrés à l'EMI pour faire monter le réseau en compétence sur ce sujet crucial et satisfaire des demandes faites par les partenaires, notamment à l'intention du public adulte.

Le réseau est actuellement constitué de 24 réseaux de bibliothèques en France et de 23 en Fédération Wallonie-Bruxelles. D'autres informations sur le service Eurêkoi sont disponibles dans la rubrique « Médiations en ligne » de ce rapport annuel.

Le développement des ressources numériques : le Réseau Carel

La Bpi soutient activement le fonctionnement et le développement de l'association « Réseau Carel » (Coopération pour l'Accès aux Ressources numériques en bibliothèques). Dans le cadre d'une convention de prestation de service à titre gratuit, la Bpi contribue à travers plusieurs actions au soutien de l'association. La Bpi est membre du Conseil d'administration de l'association et participe à tous les groupes de travail thématiques.

À la fin de l'année 2023, 223 collectivités territoriales étaient adhérentes de « Réseau Carel ».

Site Réseau Carel

Une grande partie de l'activité 2023 de soutien de la Bpi à Carel a été consacrée à la refonte du site dédié : recrutement d'une développeuse pour finaliser l'aspect fonctionnel du site, élaboration d'une architecture et d'une méthode de reprise de toutes les données. Le nouveau site comprendra des informations plus riches et plus claires telles que l'accessibilité, la sécurisation des données personnelles, le critère RSE et un parcours utilisateur simplifié.

Négociations et coopération inter-associative

La mise en œuvre de ce travail a entraîné un ralentissement des négociations avec les éditeurs, qui se sont néanmoins poursuivies. Les échanges entre bibliothécaires ont été particulièrement intenses et fructueux sur les questions de V&D à l'occasion de la création d'un groupe de travail ad hoc pour la journée annuelle d'échanges. Le partage d'information et les échanges autour des offres cinéma a révélé l'importance

de coopérer pour mieux négocier auprès des éditeurs. Ce groupe a été également l'occasion de tisser des liens inter-associatifs avec Images en bibliothèques, l'ABD et l'ABF.

Coopération et interventions

Le besoin de coopération des bibliothèques publiques autour des abonnements en ligne est prégnant comme en témoigne la consultation élevée des fiches d'offres publiées sur le site Carel, mais aussi la multiplication des sollicitations reçues par la négociatrice et le caractère spécialisé voire pointu des sujets abordés. Ces dernières années — marquées par les confinements liés à la pandémie de Covid — ont favorisé des attentes plus exigeantes des bibliothécaires vis-à-vis des fournisseurs d'offres numériques, tout en cristallisant plus fortement des problématiques déjà existantes. Pour les professionnels, la démarche collective en matière de ressources numériques est devenue un enjeu majeur, que ce soit pour le partage d'informations, la sécurisation de la dépense ou la nécessité de négociations concertées.

Le travail qui est mené a été présenté au congrès de l'ABF ainsi que dans trois journées d'étude et a fait l'objet d'un webinaire et d'un article.

Les Yeux doc

Au 31 décembre 2023, la plateforme Les Yeux doc est diffusée dans 109 structures abonnées : bibliothèques municipales, bibliothèques départementales, bibliothèques universitaires et comités d'entreprises.

La plateforme donne accès à plus de 400 films issus du Catalogue national de films documentaires piloté par la Bpi. En 2023, 25 films ont été désherbés de la plateforme et 17 films l'ont rejoint : 15 films contemporains pour un montant de 76 428 €; 1 film a été renouvelé pour un montant de 3 828 €, enfin les droits plateforme ont été acquis pour 1 film pour un montant de 600 €. La collection des « classiques » est désormais suspendue faute de ligne de crédit provisionnée. Elle rassemble 30 titres acquis pour un montant de 174 084 €.

Le nombre de visionnages progresse avec un total de 12 646 consultations en 2023 contre 10 540 en 2022. Cette progression sensible s'explique par le développement du Prix du public et le travail à l'année d'accompagnement du réseau d'abonnés, ainsi que le choix d'achats de films bien exposés en salles ou remarqués en festivals.

Depuis que le Catalogue national a accompli sa mutation digitale, en diffusant depuis 2016 ses nouvelles acquisitions en vidéo à la demande avec une plateforme dédiée, de nouveaux enjeux sont apparus dans les domaines de la médiation, de la mise en valeur et de l'exploitation de ces collections dématérialisées. Afin de dynamiser le travail de médiation des collections dématérialisées de la plateforme, le service Cinéma dédie un poste à la mise en place d'actions coordonnées au sein du réseau Les Yeux doc.

Diverses actions sont en cours de développement dont :

- La journée professionnelle annuelle du réseau Les Yeux doc. Elle a proposé en 2023 un atelier découverte de la plateforme, un atelier pour créer un podcast cinéma en bibliothèque, un retour d'expérience sur le Prix du public, une communication « Qu'est-ce que (n'est pas) le documentaire ? », une rencontre avec la cinéaste Mélanie Brun pour son film *Girl Culture*, un parcours éditorial en écho au thème du Mois du film documentaire 2023. La première journée du réseau avait rassemblé en 2019, 45 participant-es venu-es de toute la France, la deuxième en avait accueilli autant, en ligne, en 2021. La troisième édition un peu moins en 2022 avec 33 participant-es. La quatrième édition rebondit avec 48 professionnel.les.

- Le Prix du public Les Yeux doc 2023, en partenariat avec Inmedia technologies, la revue *Images documentaires* et le Blog documentaire, s'est déroulé en trois temps. Du 4 octobre au 30 décembre 2022, les bibliothécaires ont voté parmi 8 films proposés pour leurs 4 films préférés. Du 2 janvier au 3 mars 2023, les bibliothèques participantes se sont préparées à présenter à leurs publics les 4 films sélectionnés. À l'initiative de la Bpi, cinéastes et bibliothécaires ont réalisé de courtes vidéos présentant au public le Prix et les films en compétition. Du 4 mars au 1er avril 2023, les usagers ont voté pour leur film préféré (*Dans la terrible jungle*), présenté en projection publique au Centre Pompidou le 13 mars 2023. Les réalisatrices Caroline Capelle et Omblin Ley se sont vues remettre le 12 avril 2023 la dotation de 1 000 euros pour le Prix du public.
- Le Mois du film documentaire est une occasion incontournable pour susciter sur tout le territoire national des projections avec Les Yeux doc. La rédaction a ainsi conçu un parcours inédit de 7 films pour accompagner le thème de l'année (Prendre la parole). Ces trois temps forts font l'objet d'une communication digitale spécifique, orchestrée par le service Cinéma avec :
 - Une lettre d'information bimestrielle qui comprend notamment un focus sur une bibliothèque du réseau et des interviews de professionnels du cinéma documentaire en relation avec Les Yeux doc, une présentation des nouveaux films et des films choisis par la rédaction.
 - Le site Internet professionnel de la Bpi et les réseaux sociaux, plus spécifiquement Facebook, sont utilisés pour l'information du réseau et la promotion des événements.
 - Une page Facebook Les Yeux doc est née le 11 septembre 2023. Elle est destinée à communiquer sur les nouveautés éditoriales de la plateforme, faire connaître la vie du réseau dans sa diversité d'action, fédérer une communauté d'usagers. Enfin, les films de la plateforme sont projetés sur grand écran au Centre Pompidou. Les Yeux doc poursuit son travail de programmation le vendredi à midi comme l'un des rendez-vous de la riche programmation de la Cinémathèque du documentaire à la Bpi. En 2023, 37 films ont été montrés et présentés dans le cadre des programmations « Vous avez dit psy ? », « Dernières nouvelles d'Asie » et « Europa ».

Coopérations thématiques

L'éducation aux médias et à l'information

Missionnée par le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture pour participer à l'animation du réseau de lecture publique dans le domaine de l'éducation aux médias et à l'information (EMI), la Bpi propose des journées d'étude, un site professionnel et des instances de réflexion.

En 2023, la Bpi a organisé la journée d'étude EMI « Les bibliothèques sont-elles prêtes pour l'Intelligence artificielle ? » afin de faciliter l'appropriation de ces nouvelles technologies et de permettre le développement d'actions EMI qui prennent en compte l'IA.

La journée a rassemblé 131 participant-e-s en présentiel, 800 personnes en ligne sur Facebook le matin et 598 l'après-midi et 84 en Replay.

En 2023 a été amorcée une refonte de la page EMI du site Bpi pro qui sera finalisée courant 2024.

Le rôle de référent handicap à l'échelle du territoire

Le service Lecture et handicap porte une mission nationale de conseil et d'expertise, confiée par le ministère de la Culture depuis 1996, auprès des bibliothèques qui le souhaitent.

À l'organisation d'une journée d'étude annuelle (cf. supra), le service a ajouté en 2023 des visites thématiques dédiées aux professionnels sur les questions d'accessibilité : construction d'une offre de médiation inclusive, mise en place de services dédiés, développement de partenariats avec le secteur associatif et médico-social, etc.

Afin de favoriser les échanges de bonnes pratiques et le partage d'informations, la rubrique ALPHAbib du site Bpi pro recense les initiatives accessibles des bibliothèques et propose des outils et ressources pour améliorer l'accueil du public en situation de handicap.